

Les Vergers de Bayol - Visite institutionnelle

26 MAI 2026

Participants :

Représentants des ministères :

- **Pour le ministère de la Transition Ecologique** : Véronique MENEZ (adjointe à la DEB, Direction de l'Eau et de la Biodiversité) et ses services : Michel PERRET et Maxence CHATELET
- **Pour le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire** : Yves IBANEZ (DGPE, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises).

Représentants de la profession agricole : Mickaël MAZENOD, président du Comité stratégique fruits Auvergne-Rhône-Alpes, Françoise et Henri MAZENOD, Jean-Luc PERRIN, Président de la FDSEA42, Rémi JOUSSERAND, Président de la Chambre d'agriculture de la Loire, plusieurs arboriculteurs du secteur (Jean-Charles COUZON, Jean-Pierre KLEIN), Gérard GALLOT (élu de la MSA Ardèche Drôme Loire) et Hervé LAPIE, Président de l'association Contrat de Solutions.

LES SUJETS PORTÉS :

- ✓ **Plan national en faveur des pollinisateurs**
- ✓ **Impasses techniques, reconnaissance mutuelle, palette de solutions pour protéger les vergers**
- ✓ **Infrastructures agroécologiques** (haies, jachères fleuries, mares ...)
- ✓ **Stockage de l'eau** (retenues collinaires, ...)

- **Protection des cultures** : préserver une agriculture française diversifiée et compétitive en améliorant l'accès aux solutions de protection des cultures (priorisation des dossiers ANSES, reconnaissance mutuelle des produits phytopharmaceutiques*, renforcement des liens recherche-terrain) et en limitant les surtranspositions réglementaires.
- **Stockage de l'eau** : sécuriser l'accès à l'eau pour l'agriculture en facilitant, sous conditions, les capacités de stockage et l'utilisation des infrastructures existantes afin de renforcer la résilience des exploitations face aux sécheresses. L'irrigation ne concerne aujourd'hui que 7 % des surfaces agricoles.
- **Biodiversité et pollinisateurs** : promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité dans un cadre réglementaire lisible et pragmatique. Les échanges ont souligné la complexité de certaines dispositions (haies, inter-rangs fleuris, arrêté Abeilles) et la nécessité de mieux associer les agriculteurs à leur mise en œuvre.
- **Compétitivité et souveraineté alimentaire** : les participants ont alerté sur l'augmentation des importations de fruits, la nécessité de garantir la pérennité économique des exploitations et d'assurer le renouvellement des générations.

*La reconnaissance mutuelle des produits phytopharmaceutiques permet à un État membre de s'appuyer sur l'évaluation réalisée par un autre pays de l'Union européenne pour autoriser plus rapidement un produit déjà homologué, afin de réduire les distorsions de concurrence et de répondre aux impasses techniques rencontrées par certaines filières.

